



Conseil d'Administration du 11 octobre 2022

Membres présents

Alain COSTA, Président
Mélanie BOFILL, Membre CA
Cathy CALVET, Vice Présidente
M-France DOMERG, Secrétaire Générale Adjointe
Laurent DUCROS, Membre CA
M-Ange GARCIA, Membre CA
Nathalie GARNIER, Membre CA
Philippe LEFEVBRE, Vice Président
Sylvie LIENARD, Trésorière
Thierry LOPEZ, Membre CA
Chantal MEROU, Membre CA
Henri PIPO, Membre CA

Membres absents excusés

Fabienne VALLS, Secrétaire Générale
(procuration Alain COSTA)
Cécile BURBLIS, Membre CA
Laëtitia ARTUS, Membre CA

Le président fait le compte rendu du voyage à Port Aventura ; les participants sont satisfaits mis à part pour les horaires de départ pour le trajet retour mais liés à des impératifs d'amplitudes horaires réglementaires pour les chauffeurs de bus. La participation du COS pour ce séjour s'élève à 18 797 €.

Une réunion concernant de futurs voyages éventuels aura lieu le 17 octobre 2022 avec 6 membres de la commission « loisirs ».

Le président a rendez-vous avec la direction pour ce qui concerne la subvention du budget 2023.

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité.

Compte tenu de notre obligation de faire des marchés pour les prestations fournies par SODEXO (GLADY) et EDENRED ainsi que tous prestataires à hauteur de 40 000 € limité pour le Département à 15 000€ ; nous avons exclus de la commande Tickets Restaurant les personnel du musée de CERET et l'office du tourisme pour qui nous fournissons et faisons l'avance pour ce service. Par contre le personnel du COS et l'Association de Maires ne sont pas concernés par cette décision.

7000 € de tickets restaurants 2022 invendus seront échangés et constitueront une avance sur l'exercice 2023.

Pour les colis de Noël adhérents le marché a généré 9 postulants dont 2 (3 LLATAS et FLEURONS DE LOMAGNE) ont été conformes au cahier des charges. Ils seront distribués le 12/12/2022 ; l'arbre de Noël aura lieu à ST. ESTEVE le 14/12/2022.

Les forains de la foire de la St. MARTIN ne font plus partie des partenaires du COS, leurs avantages sur l'achat de billets des manèges n'étant pas intéressants et générant de surcroît 5 % de frais supplémentaires.

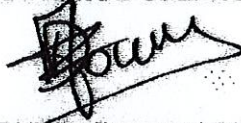
La séance est levée à 12h30.

Alain COSTA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Costa', written over a horizontal line.

PRESIDENT

M-France DOMERG

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M-France Domerg', written over a horizontal line.

SECRETARE GENERALE ADJOINTE
Secrétaire de Séance